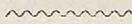


MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE



N° 5045740

8

OBJET :

Bruxelles, 19-11-1900

A M. Paul Otlet

Uccle

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, du tableau

qui fait l'objet de votre lettre de ce jour

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du

Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé. accompagné de la présente

Veillez agréer, M. Otlet, l'assurance de notre considération distinguée.

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &  
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE  
le 25 MARS 1907

Sous le N°

045/110

## RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *un tableau du maître de St Bonheur, v. la Vierge.*  
l'ouvrage soumis à  
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de  
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°..... en  
date du *mois de Janvier 1907.*

Bruxelles, le *23* *mar* *1907*

*K. Orley*

1906. 11. 18

19-11-06

504.740

Museen  
Kouven le Prendet  
de la Commission de Muses.

J'ai l'honneur de vous  
faire remettre, pour être remis  
à votre gendre et à celui des membres  
de la Commission, un tableau ancien  
qui a attiré spécialement l'attention  
de M. A. J. Wauters à qui  
je l'ai montré. - M. Wauters  
l'a identifié sous le nom  
d'Adrien Ysenbrant ou de  
Maître de Sept Sœurs de la  
Vierge. Il l'a fait figurer à son

depuis la tologue p. 219.

J'offre ce tableau en  
vente au Musée de Bruxelles.  
Avant de m'appartenir il se  
trouvait à Velleortid (Lyogues).  
M. Léon Leroy évolue son prix  
à six mille francs.

Veuillez agréer,  
Messieurs le Président  
l'assurance de ma considération  
distinguée

Paul Otlet

17 Avenue de Paris,  
Lille.